APPEP
Association des Plaisanciers
Port d'Echouage de Pornichet
Boulevard des Océanides
44380 PORNICHET

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 octobre 2026à 18h

* * * * *

Présents : Gérard Davy Emmanuel Cheguillaume Jean Noël Bellocq, Vincent Esclapez, François Serrano Paul Suinat, Yves Thomère, Gérard Vallée, Benoît Renard, Patrick le Luherne, François Nabucet

Absents excusés : Bruno Delcampe Gisèle Anezo, Pascal Auchatraire, Gwendal Magré, Gérard Lebert.

ORDRE DU JOUR

1- **Calendrier 2026/2027**
Activités, animations
Conférences
Portes Ouvertes
Assemblée Générale
Repas des adhérents
Etc.. ;

2- **Le nouveau site**
Point d'étape et présentation par Patrick Le Luherne

3- **Regroupement des associations de plaisanciers gérés par Loire Atlantique Nautisme**

4- **Rapprochement entre l'APPEP et l'association du port en eau profonde**

5- **Communication aux adhérents**
Message du président

6- **Questions diverses**
Pétition en ligne : https://plaisancejuste.fr/
Nomination d'un administrateur pour siéger au conseil d'administration de l'UNAN

1- Calendrier 2026/2027

1-1Prévisions

a- Conférence ELV (Estuaire Loire et Vilaine) par JeanClaude Ménard. P Suinat va le relancer pour fixer des dates possibles.

b- Visite de sécurité par les Affaires Maritimes. Voir plutôt comment faire cette visite nous-mêmes. Envoyer la lise officielle à tous les adhérents et la mettre sur le site APPEP. On fera cela au printemps
c- Atelier pêche normes de sécurité, voir comment faire intervenir les Affaires Maritimes pour être à jour de la règlementation.
d- Atelier pêche par Mika, définir une date avec lui.
e- Mini croisière : B Renard appellera N Pillet afin de voir la date et l'organisation.
f- Phares et balises : conférence atelier par le fils de G Davy qui va proposer des dates
g- Atelier pêche par G Vallée OK définir une date

1-2 Dates fixées en réunion :

a- Remise du chèque à la SNSM 13 novembre 18h00 à la station
b- 2026 Soirée Beaujolais nouveau 19 novembre 2026 Tabler sur 20 personnes et ajuster en fonction des inscriptions par SMS à G Davy 18h30
c- Repas de fin d'année 11 décembre 2026 G Davy fera des propositions
d- Portes ouvertes APPEP samedi 9 janvier 2027
e- AG APPEP 14 février 2027 Inviter en particulier le Maire, Mr Devron, LAN, Mr Lavayssière, ….
f- Repas des adhérents : 24 juillet 2026 on change de formule, G Davy fera des propositions.

2- Le nouveau site (P le Luherne)

a. Il est pratiquement terminé, devrait être opérationnel fin 1ère semaine de novembre.
b. L'ensemble des textes doivent être vérifiés par B Renard
c. Mettre le planning général du nouveau port. P Suinat l'envoie à P le Luherne
d. Pour la suite, la règle est d'envoyer les documents à mettre sur le site à B Renard qui validera la mise sur site.
e. Le CA confirme son accord pour allouer un geste de remerciement au neveu de JN Bellocq qui a beaucoup travaillé pour la construction du nouveau site.

3- Regroupement des associations de plaisanciers gérés par Loire Atlantique Nautisme

a. L'UNAN a pris la main pour ce groupement
b. Réunions mensuelles en visio conférence
c. Objectif : être puissants vis-à-vis de LAN en particulier concernant leurs objectifs de « mutualisations »
d. B Renard va vérifier que E Jahan est au courant de de groupement.

APPEP
Association des Plaisanciers
Port d'Echouage de Pornichet
Boulevard des Océanides
44380 PORNICHET

4- Rapprochement entre l'APPEP et l'association du port en eau profonde

En cours

5- Communication aux adhérents

a. Le Président a préparé un message aux adhérents
b. Ce message doit être vérifié avant diffusion, P Suinat va lui proposer une version.

6- **Questions diverses**

a. Rapport du Commissaire enquêteur sur le nouveau port
Il est sorti le 29 octobre,
A diffuser aux adhérents ou informer les adhérents par mail qu'il est sur le site APPEP
Nota il semble que le décalage de la cale de mise à l'eau du port d'échouage est refusé.

b- Pétition en ligne : https://plaisancejuste.fr/
Le texte de loi est en reprise, il semble qu'il sera encore plus pénalisant (baisser le seuil des puissances moteurs pour taxer)
IL EST ESSENTIEL QUE TOUS LES ADHERENTS SIGNENT CETTE PETITION

c- Nomination d'un administrateur pour siéger au conseil d'administration de l'UNAN
non traité

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance

Le Vice-Président / Secrétaire	Le Président
P Suinat	B Renard